

## Prévention de la pandémie - CoVid-19 Risque d'infection

### Aspects spécifiques de la coordination de sécurité et de santé sur les chantiers de construction

La tâche principale du coordonnateur de sécurité et de santé (CSS) sur les chantiers temporaires ou mobiles est d'identifier les risques habituels et spécifiques, de coordonner les mesures de sécurité et de santé collectives, de coordonner le suivi de la mise en œuvre des mesures afin d'en assurer l'efficacité et, si nécessaire, de proposer des améliorations pour ces mesures.

Par conséquent, dans la situation actuelle de la pandémie de CoVid-19, le/la CSSC est particulièrement indiqué(e) pour contribuer à des propositions essentielles pour la protection de la santé du personnel intervenant sur des chantiers de construction.

Par rapport à la plupart des autres lieux de travail, les risques supplémentaires pour la sécurité et la santé sur des chantiers de construction peuvent être identifiés comme suit:

- De nombreuses entreprises interviennent sur un même lieu de travail ;
- Des travailleurs qui changent régulièrement de lieu de travail ;
- Des déplacements très fréquents (et passages de frontières) du lieu de résidence au lieu de travail ;
- Des locaux sociaux et sanitaires temporaires et généralement provisoires ;
- Des différences culturelles au niveau des normes d'hygiènes.

Le risque spécifique d'infection au COVID-19 résulte de:

- Des travailleurs venant de régions à risque accru d'infection ;
- Des dispositifs d'hygiène insuffisants et un comportement hygiénique inapproprié des travailleurs.

ISHCCO recommande que le/la CSSC définisse une orientation pour ces risques principaux:

- Travailleurs provenant de zones à risques ou infectés	Leur identification et éviter leur présence sur site
- Dispositifs d'hygiène insuffisants	Mise à disposition de lavabos suffisants (eau, savon et serviettes en papier)
- Locaux sociaux et/ou sanitaires trop petits pour les travailleurs	Mise à disposition de locaux suffisants grands pour permettre d'assurer la distance recommandée entre les personnes, notamment pendant les heures creuses et pendant les repas.

En tant que CSSC consciencieux, il y a lieu de prendre en compte les recommandations nationales et de les coordonner avec les mesures internes des entreprises.

ISHCCO recommande les informations pertinentes de l'EU-OSHA: <https://osha.europa.eu> ou <https://osha.europa.eu/en/highlights/coronavirus-disease-covid-19-outbreak-and-workplace-safety-and-health>

**Ajout avril 2020 :**

En plus des mesures énumérées ci-dessus, une distance de sécurité généralement recommandée / prescrite est maintenant considérée comme efficace. En outre, ou plutôt d'une façon générale, le port de masques respiratoires est préconisé.

Pour un certain nombre d'activités dans le secteur de la construction, il est très probable que la distance de sécurité généralement recommandée actuellement n'est pas ou ne peut pas être respectée.

L'utilisation de masques respiratoires doit être envisagée spécifiquement pour l'utilisation sur les chantiers de construction - en raison du travail physique lourd requis. Il faut également tenir compte du fait qu'aucune fréquence particulière d'infection n'a été identifiée jusqu'à présent, malgré la poursuite des travaux sur des chantiers. Ces considérations peuvent également s'appliquer à d'autres processus de travail similaires.

En ce qui concerne l'utilisation des masques respiratoires recouvrant la bouche et le nez, on considère que des masques en tissu ou en papier sont utiles pour la plupart des cas.

Les appareils de protection respiratoire, utilisés comme équipement de protection individuelle, ont des exigences particulières et ne sont pas abordés ici. Pour pouvoir être utilisés, ils nécessitent une évaluation personnelle : y a-t-il une alimentation suffisante en air respirable pour le porteur individuel ?

En particulier, dans le cas d'efforts physiques accrus, comme lors de travaux de construction, la résistance respiratoire accrue du masque de protection rend la respiration plus difficile. La transpiration et l'humidité condensée de l'air respirable réduisent non seulement sensiblement le confort de port du masque, mais créent également des risques hygiéniques complémentaires. La sensation de manque d'air et les irritations telles que les démangeaisons conduisent à retirer fréquemment le masque et à saisir spontanément le masque et le visage, le nez, la bouche et les yeux à cause des "démangeaisons". L'effet protecteur peut ainsi être inversé.

Pour les activités sur le chantier où la distance de protection recommandée ne peut être respectée, comme l'assistance, la tenue de matériel et d'outils, un petit nombre de personnes est généralement nécessaire : un ou deux assistants ; ainsi, de petites équipes de quelques personnes sont généralement nécessaires. Dans ces cas, l'exigence d'une affectation de personnes fixes à ces équipes peut réduire considérablement le risque éventuel d'infection en tant que mesure préventive suffisante, à condition que le contrôle opérationnel et les mesures de précaution soient en mesure de prévenir suffisamment la présence de personnes malades ou infectieuses, également par exemple par une mesure sans contact de la température corporelle avant le début de travail de l'équipe.

L'ISHCCO recommande donc, comme mesure de prévention des infections sur les chantiers de construction lors d'activités où la distance minimale recommandée ne peut être respectée :

**Ajout février 2021 :**

- Une désignation obligatoire de personnes désignées à des petites équipes.
- Un contrôle journalier de la santé des membres du personnel.
- La mise à jour de l'analyse de risque relative aux masques de protection sur bases des nécessités spécifiques et des impositions du pays concerné.
- Des tests rapides du virus SARS CoV 2 sont disponibles et peuvent contribuer à réduire le risque d'infection.
- Une stratégie de vaccination au niveau d'entreprises ou de chantiers est seulement possible sur base individuelle avec l'implication du médecin traitant des employés.